



Congé mat + congé parental : rattrapage salarial ?

Par **Poispois**, le **30/09/2013** à **22:36**

Bonjour,

Dans mon service une personne a été embauché en Cdd pour me remplacer pdt mon congé mat. Je devais reprendre mi juillet mais j'ai décider de prendre un congé parental pour reprendre début octobre. Ma collègue qui souhaitait démissionner à finalement décider de rester car notre manager à décider de lui donner une augmentation de 5000€ brut annuel. Tout cela c'est décider pdt mon congé parental mais pour le moment rien n'a été finaliser. Elle aura donc son augmentation que lorsque je serais de retour. La personne est Cdd passera en cdi et sera elle aussi augmenter de 4000€ Brut annuel... Je gagne à la base plus que mes collègues. Puis-je prétendre à un rattrapage salarial ? Comment faire pour obtenir moi aussi une augmentation de salaire ? Cela fait plus d'un an que je demande une augmentation sans rien n'obtenir. De plus nos résultats était bien meilleures avant que je parte en congé mat...

Merci de votre aide ;)